



Guide à l'intention des patients et des familles

2025

Règles spéciales d'utilisation de l'eau

Avis aux patients fortement immunodéprimés qui fréquentent les bâtiments suivants :

- › Victoria General (VG), QE II
- › Nova Scotia Rehabilitation Centre (NSRC)

Also available in English: WC85-0057
Water Rules

Règles spéciales d'utilisation de l'eau

Les règles spéciales d'utilisation de l'eau ne s'appliquent pas à tous les patients.

Votre équipe soignante vous indiquera si vous devez respecter ces règles.

Pourquoi certains patients de l'hôpital doivent-ils respecter des règles spéciales d'utilisation de l'eau?

- Une bactérie appelée *Legionella pneumophila* (légionellose) est parfois présente dans l'eau. Elle est relativement répandue dans les lacs et dans le sol. On la trouve parfois dans les installations de plomberie des grands bâtiments anciens, ce qui peut donc s'appliquer à certains hôpitaux et à certains hôtels.
- Si ces bactéries pénètrent dans les poumons, elles peuvent provoquer une infection pulmonaire appelée légionellose ou *maladie du légionnaire*, qui peut ensuite se transformer en pneumonie.
- Ces bactéries provoquent rarement des maladies chez les personnes ayant un système immunitaire fort, mais elles peuvent infecter les personnes fortement immunodéprimées (atteintes de certaines maladies ou suivant des traitements qui affaiblissent le système immunitaire).

Comment la bactérie de la légionellose peut-elle pénétrer dans mes poumons?

Cette bactérie peut être :

- › **inhalée** (dans l'air que vos poumons respirent)
- › **aspirée** (dans une très petite quantité d'eau qui rejoint vos poumons lorsque vous buvez de l'eau, prenez une douche ou vous brossez les dents).

Comment puis-je me prémunir contre la bactérie de la légionellose?

Demandez au personnel infirmier quelles sont les règles spéciales d'utilisation de l'eau que vous devez respecter pendant votre séjour à l'hôpital.

Principales règles spéciales d'utilisation de l'eau Toilette personnelle

- **Ne remplissez pas** vous-même votre lavabo ou votre baignoire. Demandez à un membre de votre équipe soignante de le faire pour vous.
- **Ne vous lavez pas** les cheveux dans le lavabo. Demandez à un membre de votre équipe soignante de vous aider à vous laver les cheveux.

- Vous pouvez vous doucher dans une **douche désignée** utilisant de l'eau traitée. Demandez à un membre de votre équipe soignante de vous renseigner à ce sujet.
 - › Si aucune douche désignée n'est disponible, vous pouvez vous laver au lit. Demandez à un membre de votre équipe soignante de vous donner de l'eau pour un bain de lit.
- Si votre chambre est équipée d'une baignoire à remous, **ne l'utilisez pas.**

Bouteilles d'eau

L'hôpital peut vous fournir de l'eau en bouteille. Cette eau est conforme aux réglementations fédérales et peut être utilisée sans risque. Utilisez-la pour :

- › boire
- › faire des cubes de glace
- › laver des fruits et légumes avant de les manger
- › vous brosser les dents
- › diluer un rince-bouche
- › vous rincer la bouche

Ne consommez pas l'eau, les boissons gazeuses et les glaçons provenant des distributeurs d'eau, de boissons ou de glaçons du VG ou du NSRC. Les boissons et la glace contenues dans ces machines sont fabriquées à partir d'eau du robinet.

Pour prendre vos médicaments

- Utilisez **uniquement** de l'eau en bouteille, du jus, du lait ou une boisson gazeuse en canette ou en bouteille fournis par le personnel de l'hôpital.

Aliments et boissons

- Vous pouvez consommer sans crainte tout ce qui se trouve sur vos plateaux-repas.
- Vous pouvez boire le thé et le café des cafétérias de l'hôpital. La température de ces boissons est suffisamment élevée pour éliminer les bactéries de la légionellose.
- L'eau du robinet peut être utilisée pour faire du thé ou du café pendant votre séjour dans l'unité si vous la faites bouillir. **Les bactéries de la légionellose ne survivent pas dans l'eau bouillante.**
 - › **Ne vous faites pas** de café ou de thé, car vous risqueriez d'inhaler de la vapeur. Demandez à vos proches ou au personnel de l'hôpital de vous préparer ces boissons.

Autres précautions

- Vous pouvez vous laver les mains en toute sécurité dans le lavabo après avoir utilisé les toilettes. **Faites attention de ne pas inhaller des gouttelettes d'eau du robinet lors du lavage.**
- **Ne faites pas** vous-même votre lessive. Demandez à vos proches de faire votre lessive.

Il est essentiel pour votre santé que vous respectiez rigoureusement ces règles pendant votre séjour à l'hôpital.

Si vous avez des questions ou des doutes, parlez-en à un membre de votre équipe soignante.

Questions pour mon équipe soignante :

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé. L'information peut ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Vous trouverez toutes les ressources à l'intention des patients à :
www.nshealth.ca/patient-education-resources?language=French

Pour joindre un infirmier autorisé ou une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps :
composez le 8-1-1 ou consultez
<https://811.novascotia.ca/?lang=fr>

*Préparation : Équipe de prévention et de contrôle des infections
Conception et gestion : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse*

FF85-1716 © Juin 2025 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en juin 2028 ou avant, au besoin.

Pour en savoir plus : <https://library.nshealth.ca/patient-education-resources>